



Groupes de cohérence

ONTAP 9

NetApp
February 13, 2026

Sommaire

Groupes de cohérence	1
En savoir plus sur les groupes de cohérence ONTAP	1
En savoir plus sur les groupes de cohérence	1
Surveillez les groupes de cohérence	3
Protégez les groupes de cohérence	4
Prise en charge de la vérification multiadministrateur pour les groupes de cohérence	4
Groupes de cohérence dans les configurations MetroCluster	5
Mise à niveau	5
Fonctionnalités prises en charge par version	6
En savoir plus sur les groupes de cohérence	7
En savoir plus sur les limites du groupe de cohérence ONTAP	7
Limites imposées	8
Limites non appliquées	9
Configurer un seul groupe de cohérence ONTAP	9
Créez un groupe de cohérence avec les nouvelles LUN ou les nouveaux volumes	9
Créez un groupe de cohérence avec les volumes existants	12
Configurer un groupe de cohérence ONTAP hiérarchique	14
Créez un groupe de cohérence hiérarchique avec de nouveaux LUN ou volumes	14
Créez un groupe de cohérence hiérarchique avec les volumes existants	16
Protéger les groupes de cohérence ONTAP	18
Configurer une stratégie de snapshot locale	18
Créer un snapshot à la demande	19
Créer des snapshots de groupes de cohérence en deux phases	20
Définissez la protection à distance pour un groupe de cohérence	23
Visualiser les relations	26
Modifier les volumes des membres dans un groupe de cohérence ONTAP	26
Ajouter des volumes à un groupe de cohérence	26
Supprimez des volumes d'un groupe de cohérence	29
Déplacez des volumes entre les groupes de cohérence	30
Modifier la géométrie du groupe de cohérence ONTAP	33
Ajouter un nouveau groupe de cohérence enfant	33
Détacher un groupe de cohérence enfant	35
Déplacez un groupe de cohérence unique existant sous un groupe de cohérence parent	35
Promouvoir un groupe de cohérence enfant	37
Rétrograder un parent en un seul groupe de cohérence	38
Modifier les balises d'application et de composant du groupe de cohérence ONTAP	39
Cloner un groupe de cohérence ONTAP	40
Supprimer un groupe de cohérence ONTAP	43

Groupes de cohérence

En savoir plus sur les groupes de cohérence ONTAP

Un groupe de cohérence est un ensemble de volumes gérés comme une seule unité. Dans ONTAP, les groupes de cohérence simplifient la gestion et garantissent la protection d'une charge de travail applicative couvrant plusieurs volumes.

Pour simplifier la gestion du stockage, vous pouvez utiliser des groupes de cohérence. Imaginez que vous disposez d'une base de données importante couvrant 20 LUN. Vous pouvez gérer les LUN de manière individuelle ou les traiter comme un jeu de données unique, les organiser au sein d'un même groupe de cohérence.

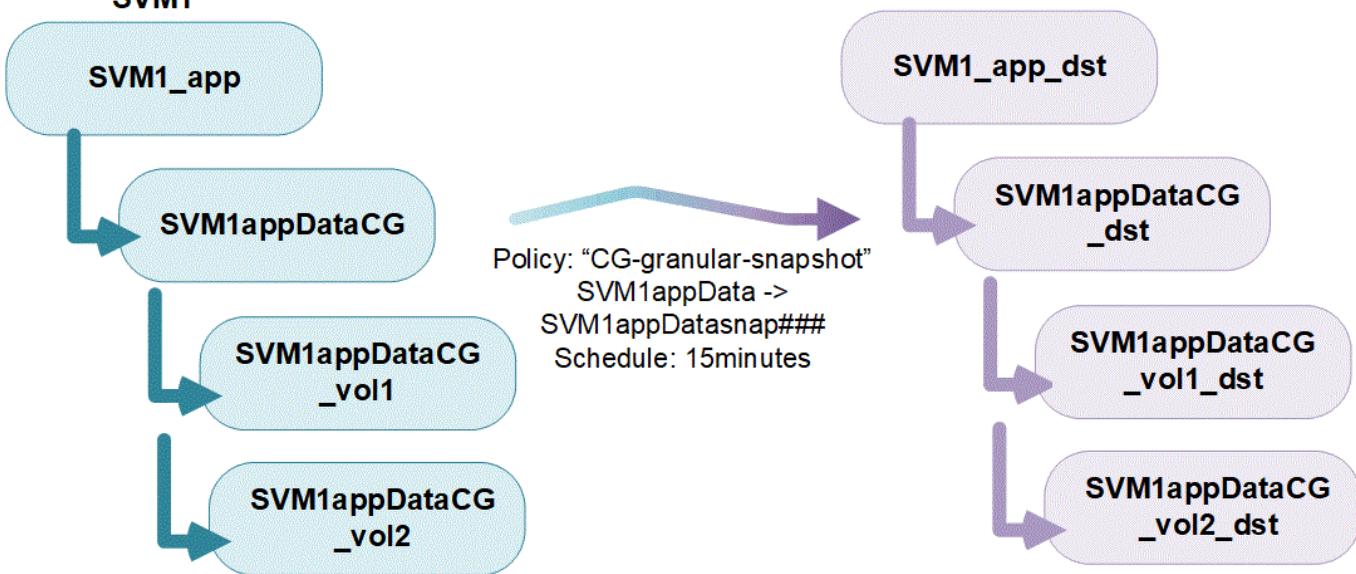
Les groupes de cohérence facilitent la gestion des charges de travail des applications en fournissant des règles de protection locales et distantes facilement configurées, ainsi que des copies Snapshot simultanées cohérentes au niveau des applications ou des défaillances d'un ensemble de volumes à un point dans le temps. Les copies Snapshot d'un groupe de cohérence permettent de restaurer l'ensemble d'une charge de travail applicative.

En savoir plus sur les groupes de cohérence

Les groupes de cohérence prennent en charge n'importe quel volume FlexVol, quel que soit le protocole (NAS, SAN ou NVMe). Ils peuvent être gérés via l'API REST de ONTAP ou dans System Manager, dans l'élément de menu **stockage > groupes de cohérence**. Depuis la version ONTAP 9.14.1, la gestion des groupes de cohérence peut s'effectuer via l'interface de ligne de commandes ONTAP.

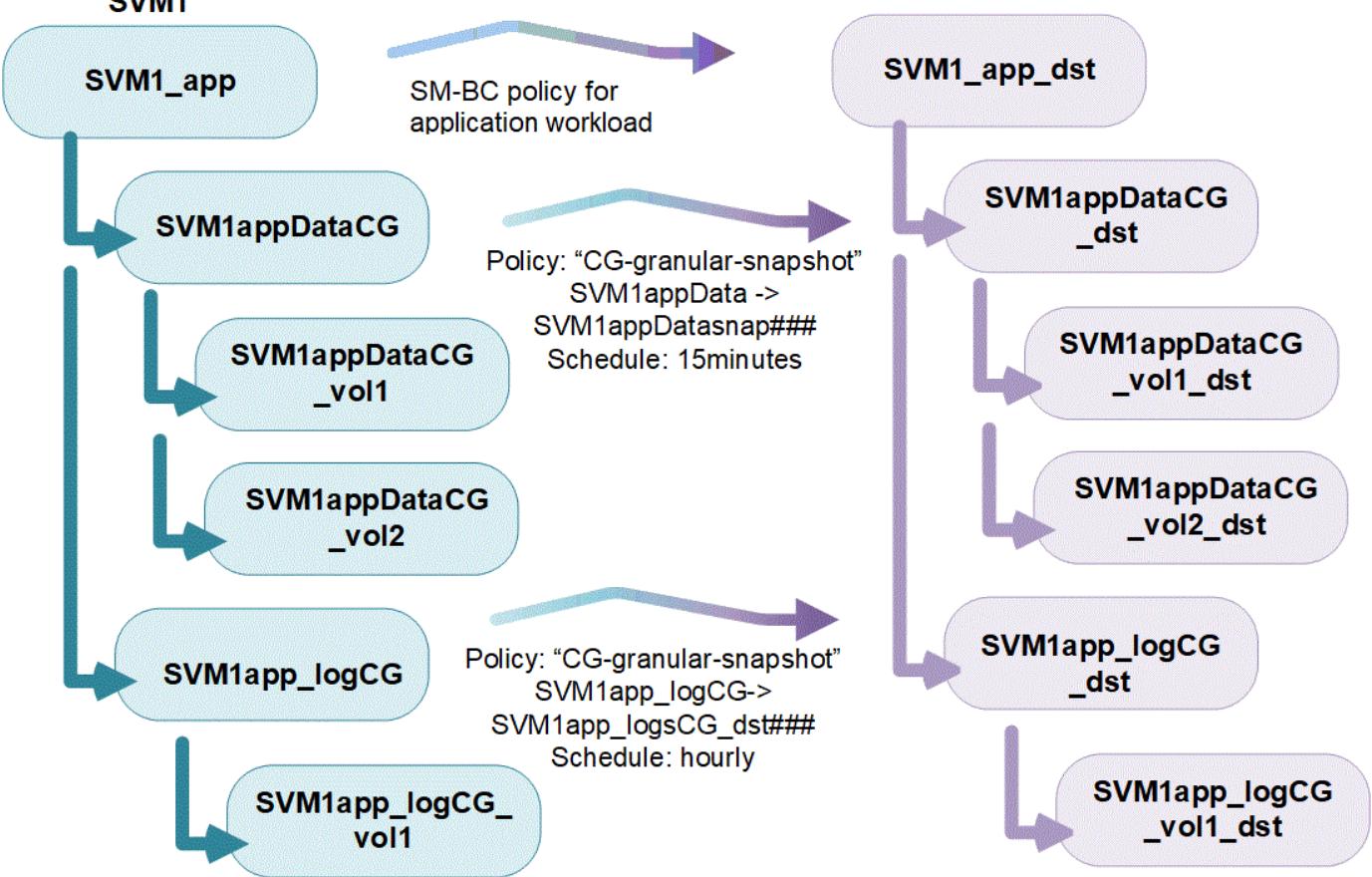
Les groupes de cohérence peuvent exister sous la forme d'entités individuelles, sous la forme d'un ensemble de volumes, ou dans une relation hiérarchique constituée d'autres groupes de cohérence. Les volumes individuels peuvent disposer de leur propre règle Snapshot granulaire par volume. En outre, il peut exister des règles Snapshot à l'échelle du groupe de cohérence. Le groupe de cohérence ne peut avoir qu'une relation de synchronisation active SnapMirror et une règle SnapMirror partagée, qui peuvent être utilisées pour restaurer l'ensemble du groupe de cohérence.

Le graphique suivant illustre l'utilisation possible d'un groupe de cohérence individuel. Les données d'une application hébergée sur s'étendent sur SVM1 deux volumes : vol1 et vol2. Une règle Snapshot du groupe de cohérence capture des instantanés des données toutes les 15 minutes.



Des charges de travail applicatives plus importantes peuvent nécessiter plusieurs groupes de cohérence. Dans ce cas, vous pouvez créer des groupes de cohérence hiérarchiques, où un seul groupe de cohérence devient les composants enfants d'un groupe de cohérence parent. Le groupe de cohérence parent peut inclure au maximum cinq groupes de cohérence enfant. Comme dans les groupes de cohérence individuels, une règle de protection de synchronisation active SnapMirror distante peut être appliquée à l'ensemble de la configuration des groupes de cohérence (parents et enfants) afin de restaurer la charge de travail de l'application.

Dans l'exemple suivant, une application est hébergée sur SVM1. L'administrateur a créé un groupe de cohérence parent, SVM1_app qui comprend deux groupes de cohérence enfant : SVM1appDataCG pour les données et SVM1app_logCG pour les journaux. Chaque groupe de cohérence enfant dispose de sa propre politique de snapshot. Des snapshots des volumes dans SVM1appDataCG sont réalisés toutes les 15 minutes. Les instantanés de SVM1app_logCG sont pris toutes les heures. Le groupe de cohérence parent SVM1_app dispose d'une règle de synchronisation active SnapMirror qui réplique les données pour assurer la continuité du service en cas d'incident.



Depuis la version ONTAP 9.12.1, les groupes de cohérence sont pris en charge [clonage](#) et en modifiant les membres de la cohérence par [ajout ou suppression de volumes](#). Dans System Manager et dans l'API REST de ONTAP. Depuis la version ONTAP 9.12.1, l'API REST ONTAP prend également en charge :

- Création de groupes de cohérence avec de nouveaux volumes NFS ou SMB ou espaces de noms NVMe.
- Ajout de volumes NFS ou SMB ou d'espaces de noms NVMe nouveaux ou existants à des groupes de cohérence existants.

Pour plus d'informations sur l'API REST de ONTAP, reportez-vous à "[Documentation de référence de l'API REST ONTAP](#)".

Surveillez les groupes de cohérence

À partir de la version ONTAP 9.13.1, les groupes de cohérence assurent le contrôle de la capacité et des performances en temps réel et historiques, offrant ainsi un aperçu des performances des applications et des groupes de cohérence individuels.

Les données de surveillance sont actualisées toutes les cinq minutes et sont conservées jusqu'à un an. Vous pouvez suivre les mesures pour :

- Performances : IOPS, latence et débit
- Capacité : taille, logique utilisée, disponible

Vous pouvez afficher les données de surveillance dans l'onglet **Présentation** du menu Groupe de cohérence dans System Manager ou en les demandant dans l'API REST. Depuis la version ONTAP 9.14.1, vous pouvez afficher les metrics des groupes de cohérence via l'interface de ligne de commandes, via `consistency-`

group metrics show la commande. Pour en savoir plus, consistency-group metrics show consultez le "[Référence de commande ONTAP](#)".



Dans ONTAP 9.13.1, vous pouvez uniquement récupérer les metrics historiques à l'aide de l'API REST. Depuis ONTAP 9.14.1, System Manager dispose également de metrics historiques.

Protégez les groupes de cohérence

Les groupes de cohérence assurent une protection cohérente au niveau des applications, assurant la cohérence de vos données sur plusieurs volumes ou LIF. Lors de la création d'un snapshot d'un groupe de cohérence, une « barrière » est établie sur le groupe de cohérence. La clôture lance une file d'attente pour les E/S jusqu'à la fin de l'opération de snapshot, garantissant ainsi la cohérence des données à un point dans le temps entre toutes les entités du groupe de cohérence. Cette barrière peut provoquer un pic passager de latence lors des opérations de création de snapshots, par exemple une règle de snapshots planifiée ou la création d'un Snapshot avec System Manager. Pour en savoir plus sur le contexte de l'API REST et de l'interface de ligne de commande, consultez les "[Documentation de l'API REST ONTAP](#)" et "[Référence de commande ONTAP](#)".

La protection est assurée par des groupes de cohérence :

- Règles relatives aux snapshots
- [Synchronisation active SnapMirror](#)
- [mcc] (À partir de ONTAP 9.11.1)
- [RéPLICATION ASYNCHRONE SNAPMIRROR](#) (À partir de ONTAP 9.13.1)
- "[Reprise d'activité de SVM](#)" (À partir de ONTAP 9.14.1)

La création d'un groupe de cohérence n'active pas automatiquement la protection. Il est possible de définir des règles de protection locale et à distance lors de la création ou après la création d'un groupe de cohérence.

Pour configurer la protection sur un groupe de cohérence, reportez-vous à la section "[Protéger un groupe de cohérence](#)".

Pour utiliser la protection à distance, vous devez répondre aux exigences de [Synchronisation active SnapMirror](#).



Les relations de synchronisation active SnapMirror ne peuvent pas être établies sur les volumes montés pour l'accès NAS.

Prise en charge de la vérification multiadministrateur pour les groupes de cohérence

Depuis la version ONTAP 9.16.1, vous pouvez utiliser la vérification multiadministrateur avec des groupes de cohérence pour vous assurer que certaines opérations, telles que la création, la modification ou la suppression de groupes de cohérence, ne peuvent être exécutées qu'après approbation par les administrateurs désignés. Les administrateurs compromis, malveillants ou inexpérimentés sont ainsi en mesure d'apporter des modifications indésirables aux configurations existantes.

["En savoir plus >>"](#)

Groupes de cohérence dans les configurations MetroCluster

Depuis ONTAP 9.11.1, vous pouvez provisionner les groupes de cohérence avec de nouveaux volumes sur un cluster dans une configuration MetroCluster. Ces volumes sont provisionnés sur des agrégats en miroir.

Une fois ces agrégats provisionnés, vous pouvez déplacer les volumes associés aux groupes de cohérence entre les agrégats en miroir et non mis en miroir. Les volumes associés à des groupes de cohérence peuvent donc être situés sur des agrégats en miroir, des agrégats sans mise en miroir, ou les deux. Vous pouvez modifier les agrégats en miroir contenant des volumes associés à des groupes de cohérence pour ne plus mettre en miroir. De même, vous pouvez modifier les agrégats non mis en miroir contenant les volumes associés à des groupes de cohérence pour activer la mise en miroir.

Les volumes et les snapshots associés aux groupes de cohérence placés sur des agrégats en miroir sont répliqués sur le site distant (site B). Le contenu des volumes sur le site B garantit l'ordre d'écriture du groupe de cohérence, ce qui vous permet d'effectuer une restauration depuis le site B en cas d'incident. Vous pouvez accéder aux snapshots de groupes de cohérence à l'aide du groupe de cohérence avec l'API REST et System Manager sur les clusters exécutant ONTAP 9.11.1 ou version ultérieure. Depuis la version ONTAP 9.14.1, vous pouvez également accéder aux snapshots via l'interface de ligne de commandes ONTAP.

Si certains ou l'ensemble des volumes associés à un groupe de cohérence se trouvent sur des agrégats non mis en miroir qui ne sont pas actuellement accessibles, LES opérations D'OBTENTION ou DE SUPPRESSION du groupe de cohérence se comportent comme si les volumes locaux ou les agrégats d'hébergement sont hors ligne.

Configurations de groupes de cohérence pour la réPLICATION

Si le site B exécute ONTAP 9.10.1 ou une version antérieure, seuls les volumes associés aux groupes de cohérence situés sur les agrégats en miroir sont répliqués sur le site B. Les configurations de groupes de cohérence sont uniquement répliquées vers le site B, si les deux sites exécutent ONTAP 9.11.1 ou une version ultérieure. Une fois le site B mis à niveau vers ONTAP 9.11.1, les données destinées aux groupes de cohérence du site A où tous leurs volumes associés sont répliqués sur le site B.

 Il est recommandé de conserver au moins 20 % d'espace libre pour les agrégats en miroir afin d'optimiser les performances et la disponibilité du stockage. Bien que la recommandation soit de 10 % pour les agrégats non mis en miroir, les 10 % d'espace supplémentaires peuvent être utilisés par le système de fichiers pour absorber les modifications incrémentales. Les modifications incrémentales augmentent l'utilisation de l'espace pour les agrégats en miroir en raison de l'architecture basée sur les instantanés de redirection à l'écriture d'ONTAP. Le non-respect de ces bonnes pratiques peut avoir un impact négatif sur les performances.

Mise à niveau

Lors de la mise à niveau vers ONTAP 9.10.1 ou une version ultérieure, les groupes de cohérence créés avec la synchronisation active SnapMirror (auparavant appelée SnapMirror Business Continuity) dans ONTAP 9.8 et 9.9.1 sont automatiquement mis à niveau et deviennent gérables sous **stockage > groupes de cohérence** dans le Gestionnaire système ou l'API REST ONTAP pour plus d'informations sur la mise à niveau à partir de ONTAP 9.8 ou 9.9.1, voir "["Considérations relatives à la mise à niveau et à la restauration de la synchronisation active SnapMirror"](#)".

Les snapshots de groupes de cohérence créés dans l'API REST peuvent être gérés via l'interface de groupe de cohérence de System Manager et les terminaux de l'API REST de groupe de cohérence. Depuis la version ONTAP 9.14.1, les snapshots de groupes de cohérence peuvent également être gérés à l'aide de l'interface de ligne de commandes ONTAP.



Les snapshots créés avec les commandes ONTAPI et `cg-commit` ne sont pas reconnus comme des snapshots de groupes de cohérence. Ils `cg-start` ne peuvent donc pas être gérés via l'interface des groupes de cohérence de System Manager ou les terminaux des groupes de cohérence de l'API REST ONTAP. Depuis la version ONTAP 9.14.1, ces snapshots peuvent être mis en miroir sur le volume de destination si vous utilisez une règle asynchrone SnapMirror. Pour plus d'informations, voir [Configurer SnapMirror asynchrone](#).

Fonctionnalités prises en charge par version

	ONTAP 9.16.1	ONTAP 9.15.1	ONTAP 9.14.1	ONTAP 9.13.1	ONTAP 9.12.1	ONTAP 9.11.1	ONTAP 9.10.1
Groupes de cohérence hiérarchiques	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Protection locale avec snapshots	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Synchronisation active SnapMirror	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Prise en charge de MetroCluster	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
Validations en deux phases (API REST uniquement)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
Balises d'application et de composant	✓	✓	✓	✓	✓		
Cloner des groupes de cohérence	✓	✓	✓	✓	✓		
Ajouter et supprimer des volumes	✓	✓	✓	✓	✓		
Créez un CGS avec de nouveaux volumes NAS	✓	✓	✓	✓	API REST uniquement		
Créez un CGS avec les nouveaux espaces de noms NVMe	✓	✓	✓	✓	API REST uniquement		
Déplacez des volumes entre des groupes de cohérence enfants	✓	✓	✓	✓			
Modifier la géométrie du groupe de cohérence	✓	✓	✓	✓			
Contrôle	✓	✓	✓	✓			
Vérification multi-administrateurs	✓						

	ONTAP 9.16.1	ONTAP 9.15.1	ONTAP 9.14.1	ONTAP 9.13.1	ONTAP 9.12.1	ONTAP 9.11.1	ONTAP 9.10.1
SnapMirror asynchrone (groupes de cohérence uniques uniquement)	✓	✓	✓	✓			
Reprise d'activité de SVM (groupes de cohérence uniques uniquement)	✓	✓	✓				
Prise en charge de la CLI	✓	✓	✓				

En savoir plus sur les groupes de cohérence



**Consistency Groups
for Application Management & Protection**

With NetApp ONTAP 9.10.1 + System Manager

© 2022 NetApp, Inc. All rights reserved.

NetApp

Informations associées

- ["Documentation sur l'automatisation ONTAP"](#)
- [Synchronisation active SnapMirror](#)
- [Notions de base sur la reprise après incident asynchrone SnapMirror](#)
- ["Documentation MetroCluster"](#)
- ["Vérification multi-administrateurs"](#)
- ["Référence de commande ONTAP"](#)

En savoir plus sur les limites du groupe de cohérence ONTAP

Lors de la planification et de la gestion de vos groupes de cohérence, prenez en compte

les limites d'objets au sein du cluster et du groupe de cohérence parent ou enfant.

Limites imposées

Le tableau suivant indique les limites des groupes de cohérence. Des limites séparées s'appliquent aux groupes de cohérence qui utilisent la synchronisation active SnapMirror. Pour plus d'informations, voir "["Limites de synchronisation active SnapMirror"](#)".

Limite	Portée	Minimum	Maximum
Nombre de groupes de cohérence	Cluster	0	Identique au nombre maximal de volumes dans le cluster*
Nombre de groupes de cohérence parent	Cluster	0	Identique au nombre maximum de volumes dans le cluster
Nombre de groupes de cohérence individuels et parents	Cluster	0	Identique au nombre maximum de volumes dans le cluster
Nombre de volumes dans un groupe de cohérence	Groupe de cohérence unique	1 volume	80 volumes
Nombre de volumes dans un groupe de cohérence avec SnapMirror asynchrone	Groupe de cohérence unique	1 volume	<ul style="list-style-type: none"> • Dans ONTAP 9.15.1 et versions ultérieures : 80 volumes • Dans ONTAP 9.13.1 et 9.14.1 : 16 volumes
Nombre de volumes dans l'enfant d'un groupe de cohérence parent	Groupe de cohérence parent	1 volume	80 volumes
Nombre de volumes dans un groupe de cohérence enfant	Groupe de cohérence enfant	1 volume	80 volumes
Nombre de groupes de cohérence enfants dans un groupe de cohérence parent	Groupe de cohérence parent	1 groupe de cohérence	5 groupes de cohérence
Nombre de relations de reprise d'activité du SVM où existe un groupe de cohérence (disponible depuis la ONTAP 9.14.1)	Cluster	0	32

* Un maximum de 50 groupes de cohérence activés avec SnapMirror asynchrone peuvent être hébergés sur un cluster.

Limites non appliquées

La planification Snapshot minimale prise en charge pour les groupes de cohérence est de 30 minutes. Basé sur "[Tests des volumes FlexGroup](#)", qui partage la même infrastructure Snapshot que les groupes de cohérence.

Configurer un seul groupe de cohérence ONTAP

Les groupes de cohérence peuvent être créés avec des volumes existants ou de nouveaux LUN ou volumes (selon la version de ONTAP). Un volume ou une LUN ne peut être associé qu'à un seul groupe de cohérence à la fois.

Description de la tâche

- Dans les ONTAP 9.10.1 à 9.11.1, la modification des volumes membres d'un groupe de cohérence après sa création n'est pas prise en charge.

Depuis la version ONTAP 9.12.1, vous pouvez modifier les volumes membres d'un groupe de cohérence. Pour plus d'informations sur ce processus, reportez-vous à la section [Modifier un groupe de cohérence](#).

- À partir d' ONTAP 9.17.1, vous pouvez sélectionner le protocole NVMe pour mapper un hôte à un sous-système NVMe pour les charges de travail VMware dans une configuration de synchronisation active SnapMirror .

Créez un groupe de cohérence avec les nouvelles LUN ou les nouveaux volumes

Dans ONTAP 9.10.1 à 9.12.1, vous pouvez créer un groupe de cohérence à l'aide de nouvelles LUN. Depuis ONTAP 9.13.1, System Manager prend également en charge la création d'un groupe de cohérence avec de nouveaux namespaces NVMe ou de nouveaux volumes NAS. (Ceci est également pris en charge par l'API REST ONTAP à partir de ONTAP 9.12.1.)

Gestionnaire de système (ONTAP 9.16.1 et versions antérieures)

Étapes

1. Sélectionnez **stockage > groupes de cohérence**.
2. Sélectionnez **+Add**, puis sélectionnez le protocole de votre objet de stockage.

Dans ONTAP 9.10.1 à 9.12.1, la seule option pour un nouvel objet de stockage est **en utilisant de nouvelles LUN**. Depuis ONTAP 9.13.1, System Manager prend en charge la création de groupes de cohérence avec de nouveaux namespaces NVMe et de nouveaux volumes NAS.

3. Nommez le groupe de cohérence. Indiquez le nombre de volumes ou de LUN et la capacité par volume ou LUN.
 - a. **Type d'application** : si vous utilisez ONTAP 9.12.1 ou version ultérieure, sélectionnez un type d'application. Si aucune valeur n'est sélectionnée, le groupe de cohérence se voit attribuer le type de **autre** par défaut. Pour en savoir plus sur la cohérence du balisage dans [Balises d'application et de composant](#). Si vous prévoyez de créer un groupe de cohérence avec une stratégie de protection à distance, vous devez utiliser **Other**.
 - b. Pour **nouveaux LUN** : sélectionnez le système d'exploitation hôte et le format de LUN. Entrez les informations sur l'initiateur hôte.
 - c. Pour **nouveaux volumes NAS** : choisissez l'option d'exportation appropriée (NFS ou SMB/CIFS) en fonction de la configuration NAS de votre SVM.
 - d. Pour **nouveaux espaces de noms NVMe** : sélectionnez le système d'exploitation hôte et le sous-système NVMe.
4. Pour configurer des stratégies de protection, ajoutez un groupe de cohérence enfant ou des autorisations d'accès, sélectionnez **plus d'options**.
5. Sélectionnez **Enregistrer**.
6. Vérifiez que votre groupe de cohérence a été créé en retournant au menu principal du groupe de cohérence sur lequel il apparaîtra une fois le travail terminé. Si vous définissez une stratégie de protection, vous savez qu'elle a été appliquée lorsque vous voyez un bouclier vert sous regarder sous la stratégie appropriée, distant ou local.

Gestionnaire de système (ONTAP 9.17.1 et versions ultérieures)

Étapes

1. Sélectionnez **Protection > Groupes de cohérence**.
2. Sélectionnez **+Add**, puis sélectionnez le protocole de votre objet de stockage.
3. Nommez le groupe de cohérence. Indiquez le nombre de volumes ou de LUN et la capacité par volume ou LUN. **Type d'application** : sélectionnez un type d'application. Si aucune valeur n'est sélectionnée, le groupe de cohérence sera de type **Autre** par défaut. Pour en savoir plus sur la cohérence de l'étiquetage [Balises d'application et de composant](#). Si vous prévoyez de créer un groupe de cohérence avec une politique de protection à distance, vous devez utiliser **Autre**
 - a. Pour **nouveaux LUN** : sélectionnez le système d'exploitation hôte et le format de LUN. Entrez les informations sur l'initiateur hôte.
 - b. Pour **nouveaux volumes NAS** : choisissez l'option d'exportation appropriée (NFS ou SMB/CIFS) en fonction de la configuration NAS de votre SVM.
 - c. Pour **nouveaux espaces de noms NVMe** : sélectionnez le système d'exploitation hôte et le sous-système NVMe.
4. Pour configurer des stratégies de protection, ajoutez un groupe de cohérence enfant ou des

autorisations d'accès, sélectionnez **plus d'options**.

5. Sélectionnez **Enregistrer**.

6. Vérifiez que votre groupe de cohérence a été créé en retournant au menu principal du groupe de cohérence sur lequel il apparaîtra une fois le travail terminé. Si vous définissez une stratégie de protection, vous savez qu'elle a été appliquée lorsque vous voyez un bouclier vert sous regarder sous la stratégie appropriée, distant ou local.

CLI

À partir de la version ONTAP 9.14.1, vous pouvez créer un groupe de cohérence avec les nouveaux volumes via l'interface de ligne de commandes ONTAP. Les paramètres spécifiques dépendent si les volumes sont SAN, NVMe ou NFS.

Avant de commencer

- Vous devez avoir le niveau de privilège admin pour effectuer cette tâche.
- À partir d'ONTAP 9.15.1, tout utilisateur disposant de privilèges d'administrateur peut effectuer cette tâche. Dans ONTAP 9.14.1, vous devez être administrateur de cluster ou de SVM pour effectuer cette tâche.

Créez un groupe de cohérence avec les volumes NFS

1. Créer le groupe de cohérence :

```
consistency-group create -vserver <SVM_name> -consistency-group  
<consistency-group-name> -volume-prefix <prefix_for_new_volume_names>  
-volume-count <number> -size <size> -export-policy <policy_name>
```

Créez un groupe de cohérence avec des volumes SAN

1. Créer le groupe de cohérence :

```
consistency-group create -vserver <SVM_name> -consistency-group  
<consistency-group-name> -lun <lun_name> -size <size> -lun-count <number>  
-lun-os-type <LUN_operating_system_format> -igroup <igroup_name>
```

Créez un groupe de cohérence avec les namespaces NVMe

1. Créer le groupe de cohérence :

```
consistency-group create -vserver <SVM_name> -consistency-group  
<consistency_group_name> -namespace <namespace_name> -volume-count <number>  
-namespace-count <number> -size <size> -subsystem <subsystem_name>
```

Pour en savoir plus, `consistency-group create` consultez le "[Référence de commande ONTAP](#)".

Après avoir terminé

1. Vérifiez que votre groupe de cohérence a été créé à l'aide de `consistency-group show` commande.

Pour en savoir plus, `consistency-group show` consultez le "[Référence de commande ONTAP](#)".

Créez un groupe de cohérence avec les volumes existants

Vous pouvez utiliser des volumes existants pour créer un groupe de cohérence.

Gestionnaire de système (ONTAP 9.16.1 et versions antérieures)

Étapes

1. Sélectionnez **stockage > groupes de cohérence**.
2. Sélectionnez **+Ajouter** puis **en utilisant des volumes existants**.
3. Nommez le groupe de cohérence et sélectionnez la VM de stockage.
 - a. **Type d'application** : si vous utilisez ONTAP 9.12.1 ou version ultérieure, sélectionnez un type d'application. Si aucune valeur n'est sélectionnée, le groupe de cohérence se voit attribuer le type de **autre** par défaut. En savoir plus sur la cohérence du balisage dans [Balises d'application et de composant](#). Si le groupe de cohérence possède une relation de synchronisation active SnapMirror, vous devez utiliser **Other**.



Dans les versions de ONTAP antérieures à ONTAP 9.15.1, la synchronisation active SnapMirror est appelée SnapMirror Business Continuity.

4. Sélectionnez les volumes existants à inclure. Seuls les volumes qui ne font pas déjà partie d'un groupe de cohérence seront disponibles à la sélection.



Si vous créez un groupe de cohérence avec des volumes existants, le groupe de cohérence prend en charge les volumes FlexVol. Les volumes avec ou relations SnapMirror synchrones ou asynchrones peuvent être ajoutés aux groupes de cohérence, mais ils ne tiennent pas compte des groupes de cohérence. Les groupes de cohérence ne prennent pas en charge les compartiments S3 ni les machines virtuelles de stockage avec des relations SVMDR.

5. Sélectionnez **Enregistrer**.

6. Vérifiez que votre groupe de cohérence a été créé en retournant au menu principal du groupe de cohérence qui s'affiche une fois la tâche ONTAP terminée. Si vous avez choisi une règle de protection, vérifiez qu'elle a été correctement définie en sélectionnant votre groupe de cohérence dans le menu. Si vous définissez une stratégie de protection, vous savez qu'elle a été appliquée lorsque vous voyez un bouclier vert sous regarder sous la stratégie appropriée, distant ou local.

CLI

Depuis la version ONTAP 9.14.1, vous pouvez créer un groupe de cohérence avec les volumes existants à l'aide de l'interface de ligne de commandes ONTAP.

Avant de commencer

- Vous devez avoir le niveau de privilège admin pour effectuer cette tâche.
- À partir d' ONTAP 9.15.1, tout utilisateur disposant de priviléges d'administrateur peut effectuer cette tâche. Dans ONTAP 9.14.1, vous devez être administrateur de cluster ou de SVM pour effectuer cette tâche.

Étapes

1. Émettez la `consistency-group create` commande. Le `-volumes` le paramètre accepte une liste de noms de volumes séparés par des virgules.

```
consistency-group create -vserver <SVM_name> -consistency-group <consistency-group-name> -volume <volumes>
```

Pour en savoir plus, `consistency-group create` consultez le "[Référence de commande](#)

ONTAP".

2. Affichez votre groupe de cohérence à l'aide du `consistency-group show` commande.

Pour en savoir plus, `consistency-group show` consultez le "[Référence de commande ONTAP](#)".

Étapes suivantes

- [Protéger un groupe de cohérence](#)
- [Modifier un groupe de cohérence](#)
- [Cloner un groupe de cohérence](#)

Configurer un groupe de cohérence ONTAP hiérarchique

Les groupes de cohérence hiérarchiques vous permettent de gérer des charges de travail volumineuses couvrant plusieurs volumes. En effet, vous créez un groupe de cohérence parent qui sert de parapluie pour les groupes de cohérence enfant.

Les groupes de cohérence hiérarchiques ont un parent qui peut inclure jusqu'à cinq groupes de cohérence individuels. Les groupes de cohérence hiérarchiques peuvent prendre en charge différentes règles de snapshots locales au sein de groupes de cohérence ou de volumes individuels. Si vous utilisez une règle de protection à distance, elle s'applique à l'ensemble du groupe de cohérence hiérarchique (parent et enfant).

À partir de ONTAP 9.13.1, vous pouvez [modifier la géométrie de vos groupes de cohérence](#) et [déplacez des volumes entre des groupes de cohérence enfants](#).

Pour connaître les limites d'objets relatives aux groupes de cohérence, reportez-vous à la section [Limites d'objets pour les groupes de cohérence](#).

Créez un groupe de cohérence hiérarchique avec de nouveaux LUN ou volumes

Lorsque vous créez un groupe de cohérence hiérarchique, vous pouvez le remplir avec de nouvelles LUN. Depuis la version ONTAP 9.13.1, vous pouvez également utiliser de nouveaux espaces de noms NVMe et volumes NAS.

System Manager

Étapes

1. Sélectionnez **stockage > groupes de cohérence**.
2. Sélectionnez **+Add**, puis sélectionnez le protocole de votre objet de stockage.

Dans ONTAP 9.10.1 à 9.12.1, la seule option pour un nouvel objet de stockage est **en utilisant de nouvelles LUN**. Depuis ONTAP 9.13.1, System Manager prend en charge la création de groupes de cohérence avec de nouveaux namespaces NVMe et de nouveaux volumes NAS.

3. Nommez le groupe de cohérence. Indiquez le nombre de volumes ou de LUN et la capacité par volume ou LUN.
 - a. **Type d'application** : si vous utilisez ONTAP 9.12.1 ou version ultérieure, sélectionnez un type d'application. Si aucune valeur n'est sélectionnée, le groupe de cohérence se voit attribuer le type de **autre** par défaut. En savoir plus sur la cohérence du balisage dans [Balises d'application et de composant](#). Si vous prévoyez d'utiliser une stratégie de protection à distance, vous devez choisir **autre**.
4. Sélectionnez le système d'exploitation hôte et le format LUN. Entrez les informations sur l'initiateur hôte.
 - a. Pour **nouveaux LUN** : sélectionnez le système d'exploitation hôte et le format de LUN. Entrez les informations sur l'initiateur hôte.
 - b. Pour **nouveaux volumes NAS** : choisissez l'option d'exportation appropriée (NFS ou SMB/CIFS) en fonction de la configuration NAS de votre SVM.
 - c. Pour **nouveaux espaces de noms NVMe** : sélectionnez le système d'exploitation hôte et le sous-système NVMe.
5. Pour ajouter un groupe de cohérence enfant, sélectionnez **plus d'options** puis **+Ajouter un groupe de cohérence enfant**.
6. Sélectionnez le niveau de performance, le nombre de LUN ou de volumes et la capacité par LUN ou volume. Indiquez les configurations d'exportation ou les informations du système d'exploitation appropriées en fonction du protocole que vous utilisez.
7. Vous pouvez également sélectionner une stratégie de snapshot locale et définir les autorisations d'accès.
8. Répétez l'opération pour jusqu'à cinq groupes de cohérence enfant.
9. Sélectionnez **Enregistrer**.
10. Vérifiez que votre groupe de cohérence a été créé en retournant au menu principal du groupe de cohérence sur lequel il apparaîtra une fois le travail ONTAP terminé. Si vous définissez une stratégie de protection, examinez la stratégie appropriée, à distance ou locale, qui doit afficher un bouclier vert avec une coche.

CLI

Avant de commencer

- Vous devez avoir le niveau de privilège admin pour effectuer cette tâche.
- À partir d'ONTAP 9.15.1, tout utilisateur disposant de priviléges d'administrateur peut effectuer cette tâche. Dans ONTAP 9.14.1, vous devez être administrateur de cluster ou de SVM pour effectuer cette tâche.

Lors de la création d'un groupe de cohérence hiérarchique dans l'interface de ligne de commandes avec de nouveaux volumes, vous devez créer chaque groupe de cohérence enfant individuellement.

Étape

1. Créez le nouveau groupe de cohérence à l'aide de `consistency-group create` commande.

```
consistency-group create -vserver <SVM_name> -consistency-group  
<consistency_group_name> -parent-consistency-group  
<parent_consistency_group_name> -volume-prefix <volume_prefix> -volume  
-count <number_of_volumes> -size <size>
```

2. Lorsque vous y êtes invité par l'interface de ligne de commandes, confirmez que vous souhaitez créer le nouveau groupe de cohérence parent. Entrez `y`.
3. Si vous le souhaitez, répétez l'étape 1 pour créer d'autres groupes de cohérence enfants.

Pour en savoir plus, `consistency-group create` consultez le "[Référence de commande ONTAP](#)".

Créez un groupe de cohérence hiérarchique avec les volumes existants

Vous pouvez organiser des volumes existants en un groupe de cohérence hiérarchique.

System Manager

Étapes

1. Sélectionnez **stockage > groupes de cohérence**.
2. Sélectionnez **+Ajouter** puis **en utilisant des volumes existants**.
3. Sélectionnez la VM de stockage.
4. Sélectionnez les volumes existants à inclure. Seuls les volumes qui ne font pas déjà partie d'un groupe de cohérence seront disponibles à la sélection.
5. Pour ajouter un groupe de cohérence enfant, sélectionnez **+Ajouter un groupe de cohérence enfant**. Créez les groupes de cohérence nécessaires, qui seront nommés automatiquement.
 - a. **Type de composant** : si vous utilisez ONTAP 9.12.1 ou version ultérieure, sélectionnez un type de composant "données", "logs" ou "autre". Si aucune valeur n'est sélectionnée, le groupe de cohérence se voit attribuer le type de **autre** par défaut. En savoir plus sur la cohérence du balisage dans [Balises d'application et de composant](#). Si vous prévoyez d'utiliser une stratégie de protection à distance, vous devez utiliser **autre**.
6. Attribuez des volumes existants à chaque groupe de cohérence.
7. Si vous le souhaitez, sélectionnez une règle de snapshot locale.
8. Répétez l'opération pour jusqu'à cinq groupes de cohérence enfant.
9. Sélectionnez **Enregistrer**.
10. Vérifiez que votre groupe de cohérence a été créé en retournant au menu principal du groupe de cohérence sur lequel il apparaîtra une fois le travail ONTAP terminé. Si vous avez choisi une stratégie de protection, vérifiez qu'elle a été correctement définie en sélectionnant votre groupe de cohérence dans le menu ; sous le type de stratégie approprié, vous verrez un bouclier vert avec une coche à l'intérieur de celle-ci.

CLI

Depuis la version ONTAP 9.14.1, vous pouvez créer un groupe de cohérence hiérarchique à l'aide de l'interface de ligne de commandes.

Avant de commencer

- Vous devez avoir le niveau de privilège admin pour effectuer cette tâche.
- À partir d'ONTAP 9.15.1, tout utilisateur disposant de privilèges d'administrateur peut effectuer cette tâche. Dans ONTAP 9.14.1, vous devez être administrateur de cluster ou de SVM pour effectuer cette tâche.

Étapes

1. Provisionner un nouveau groupe de cohérence parent et attribuer des volumes à un nouveau groupe de cohérence enfant :

```
consistency-group create -vserver <svm_name> -consistency-group
<child_consistency_group_name> -parent-consistency-group
<parent_consistency_group_name> -volumes <volume_names>
```

2. Entrez **y** pour confirmer la création d'un groupe de cohérence parent et enfant.

Pour en savoir plus, `consistency-group create` consultez le "[Référence de commande ONTAP](#)".

Étapes suivantes

- [Modifier la géométrie d'un groupe de cohérence](#)
- [Modifier un groupe de cohérence](#)
- [Protéger un groupe de cohérence](#)

Protéger les groupes de cohérence ONTAP

Les groupes de cohérence offrent une protection locale et à distance simple à gérer pour les applications SAN, NAS et NVMe couvrant plusieurs volumes.

La création d'un groupe de cohérence n'active pas automatiquement la protection. Les règles de protection peuvent être définies au moment de la création ou après la création du groupe de cohérence. Vous pouvez protéger les groupes de cohérence à l'aide des éléments suivants :

- Snapshots locaux
- Synchronisation active SnapMirror (appelée SnapMirror Business Continuity dans les versions de ONTAP d'avant 9.15.1)
- [MetroCluster \(début 9.11.1\)](#)
- SnapMirror asynchrone (début 9.13.1)
- Reprise d'activité asynchrone d'un SVM (début 9.14.1)

Si vous utilisez des groupes de cohérence imbriqués, vous pouvez définir différentes règles de protection pour les groupes de cohérence parent et enfant.

À partir de ONTAP 9.11.1, les groupes de cohérence proposent [création de copies snapshot de groupe de cohérence en deux phases](#). L'opération d'instantané en deux phases exécute une pré-vérification, en s'assurant que l'instantané est correctement capturé.

La restauration peut être effectuée pour un groupe de cohérence entier, un seul groupe de cohérence dans une configuration hiérarchique ou pour des volumes individuels dans un groupe de cohérence. Pour restaurer le système, sélectionnez le groupe de cohérence à partir duquel vous souhaitez effectuer la restauration, sélectionnez le type de snapshot, puis identifiez le snapshot sur lequel baser la restauration. Pour plus d'informations sur ce processus, reportez-vous à ["Restaurez un volume à partir d'un snapshot antérieur"](#) la section .

Configurer une stratégie de snapshot locale

La définition d'une règle de protection locale des snapshots permet de créer une stratégie couvrant tous les volumes d'un groupe de cohérence.

Description de la tâche

La planification Snapshot minimale prise en charge pour les groupes de cohérence est de 30 minutes. Basé sur ["Tests des volumes FlexGroup"](#), qui partage la même infrastructure Snapshot que les groupes de cohérence.

System Manager

Étapes

1. Sélectionnez **stockage > groupes de cohérence**.
2. Sélectionnez le groupe de cohérence que vous avez créé dans le menu Groupe de cohérence.
3. Dans le coin supérieur droit de la page de vue d'ensemble du groupe de cohérence, sélectionnez **Modifier**.
4. Cochez la case à côté de **Planifier des instantanés (locaux)**.
5. Sélectionnez une règle de snapshots. Pour configurer une nouvelle stratégie personnalisée, reportez-vous à la section "[Création d'une règle de protection des données personnalisée](#)".
6. Sélectionnez **Enregistrer**.
7. Revenez au menu de présentation du groupe de cohérence. Dans la colonne de gauche sous **instantanés (local)**, l'état indique protégé en regard de .

CLI

Depuis la version ONTAP 9.14.1, vous pouvez modifier la règle de protection d'un groupe de cohérence à l'aide de l'interface de ligne de commandes.

Avant de commencer

- Vous devez avoir le niveau de privilège admin pour effectuer cette tâche.
- À partir d'ONTAP 9.15.1, tout utilisateur disposant de privilèges d'administrateur peut effectuer cette tâche. Dans ONTAP 9.14.1, vous devez être administrateur de cluster ou de SVM pour effectuer cette tâche.

Étape

1. Exécutez la commande suivante pour définir ou modifier la règle de protection :

Si vous modifiez la règle de protection d'une cohérence enfant, vous devez identifier le groupe de cohérence parent à l'aide de `-parent-consistency-group parent_consistency_group_name` paramètre.

```
consistency-group modify -vserver svm_name -consistency-group consistency_group_name -snapshot-policy policy_name
```

Créer un snapshot à la demande

Si vous devez créer un snapshot de votre groupe de cohérence en dehors d'une règle normalement planifiée, vous pouvez en créer un à la demande.

System Manager

Étapes

1. Accédez à **Storage > groupes de cohérence**.
2. Sélectionnez le groupe de cohérence pour lequel vous souhaitez créer un snapshot à la demande.
3. Passez à l'onglet **copies instantanées**, puis sélectionnez **+Ajouter**.
4. Indiquez un **Nom** et un **libellé SnapMirror**. Dans le menu déroulant **cohérence**, sélectionnez **cohérence application** ou **cohérence collision**.
5. Sélectionnez **Enregistrer**.

CLI

Depuis la version ONTAP 9.14.1, vous pouvez créer un snapshot à la demande d'un groupe de cohérence à l'aide de l'interface de ligne de commandes.

Avant de commencer

- Vous devez avoir le niveau de privilège admin pour effectuer cette tâche.
- À partir d'ONTAP 9.15.1, tout utilisateur disposant de privilèges d'administrateur peut effectuer cette tâche. Dans ONTAP 9.14.1, vous devez être administrateur de cluster ou de SVM pour effectuer cette tâche.

Étape

1. Créer le snapshot :

Par défaut, le type de snapshot est cohérent après panne. Vous pouvez modifier le type de snapshot avec le paramètre facultatif `-type`.

```
consistency-group snapshot create -vserver svm_name -consistency-group  
consistency_group_name -snapshot snapshot_name
```

Créer des snapshots de groupes de cohérence en deux phases

Depuis la version ONTAP 9.11.1, les groupes de cohérence prennent en charge les validations en deux phases pour la création des snapshots de groupe de cohérence (CG) qui exécutent un précontrôle avant la validation du snapshot. Cette fonctionnalité n'est disponible qu'avec l'API REST de ONTAP.

La création des snapshots de groupe de cohérence en deux phases est uniquement disponible pour la création de snapshots, pas pour le provisionnement des groupes de cohérence ni pour la restauration des groupes de cohérence.

Un Snapshot de groupe de cohérence biphasé divise le processus de création de snapshots en deux phases :

1. Dans la première phase, l'API exécute des contrôles préalables et déclenche la création de snapshots. La première phase inclut un paramètre de temporisation, indiquant la durée de validation de l'instantané.
2. Si la demande de la phase un se termine avec succès, vous pouvez appeler la deuxième phase dans l'intervalle désigné à partir de la première phase, en engageant l'instantané sur le point final approprié.

Avant de commencer

- Pour utiliser la création de snapshots de groupe de cohérence en deux phases, tous les nœuds du cluster doivent exécuter ONTAP 9.11.1 ou une version ultérieure.

- Une seule invocation active d'une opération de snapshot de groupe de cohérence est prise en charge sur une instance de groupe de cohérence à la fois, qu'il s'agisse d'une ou deux phases. Toute tentative d'appel d'une opération de snapshot alors qu'une autre opération est en cours entraîne un échec.
- Lorsque vous appelez la création de snapshots, vous pouvez définir une valeur de délai facultative comprise entre 5 et 120 secondes. Si aucune valeur de temporisation n'est fournie, l'opération expire par défaut à 7 secondes. Dans l'API, définissez la valeur de temporisation avec le `action_timeout` paramètre. Dans l'interface de ligne de commandes, utilisez l'`-timeout` indicateur.

Étapes

Vous pouvez réaliser un snapshot en deux phases avec l'API REST ou, à partir de ONTAP 9.14.1, avec l'interface de ligne de commandes ONTAP. Cette opération n'est pas prise en charge dans System Manager.



Si vousappelez la création de snapshot avec l'API, vous devez valider le snapshot avec l'API.

Si vousappelez la création de snapshot avec l'interface de ligne de commande, vous devez valider le snapshot avec l'interface de ligne de commande. Les méthodes de mélange ne sont pas prises en charge.

CLI

Depuis ONTAP 9.14.1, vous pouvez créer un snapshot en deux phases à l'aide de l'interface de ligne de commande.

Avant de commencer

- Vous devez avoir le niveau de privilège admin pour effectuer cette tâche.
- À partir d'ONTAP 9.15.1, tout utilisateur disposant de priviléges d'administrateur peut effectuer cette tâche. Dans ONTAP 9.14.1, vous devez être administrateur de cluster ou de SVM pour effectuer cette tâche.

Étapes

1. Lancer l'instantané :

```
consistency-group snapshot start -vserver svm_name -consistency-group  
consistency_group_name -snapshot snapshot_name [-timeout time_in_seconds  
-write-fence {true|false}]
```

2. Vérifiez que l'instantané a été pris :

```
consistency-group snapshot show
```

3. Valider le snapshot :

```
consistency-group snapshot commit svm_name -consistency-group  
consistency_group_name -snapshot snapshot_name
```

API

1. Appelez la création du snapshot. Envoie une demande POST au terminal du groupe de cohérence à l'aide du `action=start` paramètre.

```
curl -k -X POST 'https://<IP_address>/application/consistency-  
groups/<cg-uuid>/snapshots?action=start&action_timeout=7' -H  
"accept: application/hal+json" -H "content-type: application/json"  
-d '  
{  
    "name": "<snapshot_name>",  
    "consistency_type": "crash",  
    "comment": "<comment>",  
    "snapmirror_label": "<SnapMirror_label>"  
}'
```

2. Si la demande de POST réussit, le résultat inclut un UUID de snapshot. En utilisant cet UUID, soumettez une demande de CORRECTIF pour valider le snapshot.

```
curl -k -X PATCH 'https://<IP_address>/application/consistency-groups/<cg_uuid>/snapshots/<snapshot_id>?action=commit' -H "accept: application/hal+json" -H "content-type: application/json"
```

For more information about the ONTAP REST API, see
link:https://docs.netapp.com/us-en/ontap-automation/reference/api_reference.html[API reference^] or the
link:<https://devnet.netapp.com/restapi.php>[ONTAP REST API page^] at
the NetApp Developer Network for a complete list of API endpoints.

Définissez la protection à distance pour un groupe de cohérence

Les groupes de cohérence offrent une protection à distance via la synchronisation active SnapMirror et, à partir de ONTAP 9.13.1, la réplication asynchrone SnapMirror.

Configurez la protection avec la synchronisation active SnapMirror

Vous pouvez utiliser la synchronisation active SnapMirror pour vous assurer que les snapshots des groupes de cohérence créés dans votre groupe de cohérence sont copiés sur la destination. Pour en savoir plus sur la synchronisation active SnapMirror ou sur la configuration de la synchronisation active SnapMirror à l'aide de l'interface de ligne de commande, reportez-vous [Configuration de la protection pour la continuité de l'activité à la section](#).

Avant de commencer

- Les relations de synchronisation active SnapMirror ne peuvent pas être établies sur les volumes montés pour l'accès NAS.
- Les étiquettes de règles doivent correspondre dans le cluster source et dans le cluster destination.
- La synchronisation active SnapMirror ne réplique pas les snapshots par défaut sauf si une règle portant une étiquette SnapMirror est ajoutée à la règle prédéfinie `AutomatedFailOver` et si les snapshots portent cette étiquette.

Pour en savoir plus sur ce processus, voir "[Protégez votre infrastructure avec la synchronisation active SnapMirror](#)".

- **Déploiements en cascade** Ne sont pas pris en charge avec la synchronisation active SnapMirror.
- À partir de ONTAP 9.13.1, vous pouvez réaliser des opérations sans interruption [ajouter des volumes à un groupe de cohérence](#) Avec une relation de synchronisation active SnapMirror. Toute autre modification apportée à un groupe de cohérence exige que vous rompez la relation de synchronisation active SnapMirror, modifiez le groupe de cohérence, puis rétablissez et resynchronisiez la relation.

 Pour configurer la synchronisation active SnapMirror avec l'interface de ligne de commandes, reportez-vous à la section [Protégez votre infrastructure avec la synchronisation active SnapMirror](#).

Étapes pour System Manager

1. Assurez-vous d'avoir rencontré le "[Conditions préalables à l'utilisation de SnapMirror actif Sync](#)".

2. Sélectionnez **stockage > groupes de cohérence**.
3. Sélectionnez le groupe de cohérence que vous avez créé dans le menu Groupe de cohérence.
4. En haut à droite de la page de présentation, sélectionnez **plus** puis **protéger**.
5. System Manager remplit automatiquement les informations côté source. Sélectionnez le cluster et la VM de stockage appropriés pour la destination. Sélectionnez une stratégie de protection. Vérifier que **Initialize relation** est coché.
6. Sélectionnez **Enregistrer**.
7. Le groupe de cohérence doit être initialisé et synchronisé. Vérifiez que la synchronisation s'est bien terminée en retournant au menu **groupe de cohérence**. L'état **SnapMirror (Remote)** s'affiche **Protected en regard de** .

Configurer SnapMirror asynchrone

Depuis la version ONTAP 9.13.1, vous pouvez configurer la protection asynchrone SnapMirror pour un groupe de cohérence unique. Depuis la version ONTAP 9.14.1, vous pouvez utiliser la réplication asynchrone SnapMirror pour répliquer des snapshots granulaires par volume vers le cluster de destination à l'aide de la relation de groupe de cohérence.

Description de la tâche

Pour répliquer des snapshots granulaires par volume, vous devez exécuter ONTAP 9.14.1 ou une version ultérieure. Pour les règles MirrorAndVault et Vault, le libellé SnapMirror de la règle de snapshot granulaire du volume doit correspondre à la règle de stratégie SnapMirror du groupe de cohérence. Les snapshots granulaires par volume respectent la règle SnapMirror de conservation du groupe de cohérence, qui est calculée indépendamment des snapshots du groupe de cohérence. Par exemple, si vous disposez d'une règle qui permet de conserver deux snapshots sur la destination, vous pouvez avoir deux snapshots de volume granulaire et deux snapshots de groupe de cohérence.

Lorsque vous resynchronisez la relation SnapMirror avec des copies Snapshot granulaires de volumes, vous pouvez conserver les copies Snapshot granulaires de volumes avec **-preserve** l'indicateur. Les snapshots granulaires de volume plus récents que les snapshots de groupe de cohérence sont préservés. S'il n'y a pas de snapshot de groupe de cohérence, aucun snapshot granulaire de volume ne peut être transféré lors de l'opération de resynchronisation.

Avant de commencer

- La protection asynchrone SnapMirror n'est disponible que pour un seul groupe de cohérence. Elle n'est pas prise en charge pour les groupes de cohérence hiérarchiques. Pour convertir un groupe de cohérence hiérarchique en un seul groupe de cohérence, reportez-vous à la section [modifier l'architecture d'un groupe de cohérence](#).
- Les étiquettes de règles doivent correspondre dans le cluster source et dans le cluster destination.
- Vous pouvez interrompre l'activité [ajouter des volumes à un groupe de cohérence](#) Avec une relation asynchrone SnapMirror active. Toute autre modification apportée à un groupe de cohérence exige que vous rompez la relation SnapMirror, modifiez le groupe de cohérence, puis rétablissez et resynchronisez la relation.
- Les groupes de cohérence activés pour la protection avec la réplication asynchrone SnapMirror ont des limites différentes. Pour plus d'informations, voir [Limites des groupes de cohérence](#).
- Si vous avez configuré une relation de protection asynchrone SnapMirror pour plusieurs volumes individuels, vous pouvez convertir ces volumes en groupe de cohérence tout en conservant les snapshots existants. Pour convertir les volumes avec succès :
 - Il doit y avoir un snapshot commun des volumes.

- Vous devez interrompre la relation SnapMirror existante, [ajoutez les volumes à un seul groupe de cohérence](#), puis resynchronisez la relation à l'aide du flux de travail suivant.

Étapes

1. Depuis le cluster de destination, sélectionnez **stockage > groupes de cohérence**.
2. Sélectionnez le groupe de cohérence que vous avez créé dans le menu Groupe de cohérence.
3. En haut à droite de la page de présentation, sélectionnez **plus** puis **protéger**.
4. System Manager remplit automatiquement les informations côté source. Sélectionnez le cluster et la VM de stockage appropriés pour la destination. Sélectionnez une stratégie de protection. Vérifier que **Initialize relation** est coché.

Lorsque vous sélectionnez une stratégie asynchrone, vous avez la possibilité de **remplacer le programme de transfert**.



La planification minimale prise en charge (objectif de point de récupération, ou RPO) pour les groupes de cohérence avec la réPLICATION asynchrone SnapMirror est de 30 minutes.

5. Sélectionnez **Enregistrer**.
6. Le groupe de cohérence doit être initialisé et synchronisé. Vérifiez que la synchronisation s'est bien terminée en retournant au menu **groupe de cohérence**. L'état **SnapMirror (Remote)** s'affiche **Protected** en regard de .

Configuration de la reprise d'activité SVM

Depuis la version ONTAP 9.14.1, [Reprise d'activité de SVM](#) prend en charge les groupes de cohérence, ce qui permet de mettre en miroir les informations sur les groupes de cohérence entre le cluster source et le cluster destination.

Si vous activez la reprise d'activité SVM sur un SVM qui contient déjà un groupe de cohérence, suivez les workflows de configuration du SVM pour [System Manager](#) ou le [INTERFACE DE LIGNE DE COMMANDES DE ONTAP](#).

Si vous ajoutez un groupe de cohérence à un SVM figurant dans une relation de reprise d'activité de SVM active et saine, vous devez mettre à jour la relation de SVM DR depuis le cluster destination. Pour plus d'informations, voir [Mettre à jour une relation de réPLICATION manuellement](#). Vous devez mettre à jour la relation chaque fois que vous développez le groupe de cohérence.

Limites

- La reprise d'activité des SVM ne prend pas en charge les groupes de cohérence hiérarchiques.
- La reprise d'activité pour SVM ne prend pas en charge les groupes de cohérence protégés par la réPLICATION asynchrone SnapMirror. Vous devez rompre la relation SnapMirror avant de configurer la reprise d'activité d'un SVM.
- Les deux clusters doivent exécuter ONTAP 9.14.1 ou une version ultérieure.
- Les relations « Fan-Out » ne sont pas prises en charge pour les configurations de reprise d'activité des SVM contenant des groupes de cohérence.
- Pour les autres limites, voir [limites des groupes de cohérence](#).

Visualiser les relations

System Manager visualise les mappages de LUN dans le menu **protection > relations**. Lorsque vous sélectionnez une relation source, System Manager affiche une visualisation des relations source. En sélectionnant un volume, vous pouvez approfondir ces relations pour afficher la liste des LUN et des relations de groupe d'initiateurs. Ces informations peuvent être téléchargées sous forme de classeur Excel à partir de la vue de volume individuelle ; l'opération de téléchargement s'exécute en arrière-plan.

Informations associées

- ["Cloner un groupe de cohérence"](#)
- ["Configurer les snapshots"](#)
- ["Création de règles personnalisées de protection des données"](#)
- ["Restaurer à partir de snapshots"](#)
- ["Restaurez un volume à partir d'un snapshot précédent"](#)
- ["Présentation de la synchronisation active SnapMirror"](#)
- ["Documentation sur l'automatisation ONTAP"](#)
- ["Notions de base sur la reprise après incident asynchrone SnapMirror"](#)

Modifier les volumes des membres dans un groupe de cohérence ONTAP

À partir de la version ONTAP 9.12.1, vous pouvez modifier un groupe de cohérence en supprimant des volumes ou en ajoutant des volumes (en développant le groupe de cohérence). Depuis la version ONTAP 9.13.1, vous pouvez déplacer des volumes entre des groupes de cohérence enfants s'ils partagent un parent commun.

Ajouter des volumes à un groupe de cohérence

À partir de ONTAP 9.12.1, vous pouvez ajouter des volumes à un groupe de cohérence sans interruption.

Description de la tâche

- Vous ne pouvez pas ajouter des volumes associés à un autre groupe de cohérence.
- Les groupes de cohérence prennent en charge les protocoles NAS, SAN et NVMe.
- Si les ajustements se situent dans l'ensemble, vous pouvez ajouter jusqu'à 16 volumes à la fois à un groupe de cohérence **limites des groupes de cohérence**.
- Depuis la version ONTAP 9.13.1, vous pouvez ajouter des volumes à un groupe de cohérence sans interruption avec une règle de protection asynchrone SnapMirror active ou SnapMirror.
- Lorsque vous ajoutez des volumes à un groupe de cohérence protégé par la synchronisation active SnapMirror, l'état de la relation de synchronisation active SnapMirror passe à « expansion » jusqu'à ce que la mise en miroir et la protection soient configurées pour le nouveau volume. Si un incident se produit sur le cluster principal avant la fin de ce processus, le groupe de cohérence revient à sa composition d'origine dans le cadre de l'opération de basculement.
- Dans ONTAP 9.12.1 et les versions antérieures, vous *ne pouvez pas* ajouter de volumes à un groupe de cohérence dans une relation de synchronisation active SnapMirror. Vous devez d'abord supprimer la relation de synchronisation active SnapMirror, modifier le groupe de cohérence, puis restaurer la protection avec la synchronisation active SnapMirror.

- Depuis ONTAP 9.12.1, l'API REST de ONTAP prend en charge l'ajout de volumes *New* ou existants à un groupe de cohérence. Pour plus d'informations sur l'API REST de ONTAP, reportez-vous à "[Documentation de référence de l'API REST ONTAP](#)".

Depuis ONTAP 9.13.1, cette fonctionnalité est prise en charge dans System Manager.

- Lors du développement d'un groupe de cohérence, les snapshots du groupe de cohérence capturés avant la modification sont considérés comme partiels. Toute opération de restauration basée sur ce snapshot reflète le groupe de cohérence à l'instant présent du snapshot.
- Si vous utilisez les ONTAP 9.10.1 à 9.11.1, vous ne pouvez pas modifier un groupe de cohérence. Pour modifier la configuration d'un groupe de cohérence dans les ONTAP 9.10.1 ou 9.11.1, vous devez supprimer ce groupe, puis créer un nouveau groupe de cohérence avec les volumes à inclure.
- Depuis ONTAP 9.14.1, vous pouvez répliquer des snapshots granulaires par volume sur le cluster de destination lors de l'utilisation de la réplication asynchrone SnapMirror. Lors de l'extension d'un groupe de cohérence à l'aide de la réplication asynchrone SnapMirror, les snapshots granulaires par volume ne sont répliqués qu'après l'extension du groupe de cohérence lorsque la règle SnapMirror est MirrorAll ou MirrorAndVault. Seuls les snapshots granulaires par volume plus récents que le snapshot du groupe de cohérence de base sont répliqués.
- Si vous ajoutez des volumes à un groupe de cohérence dans une relation de reprise après sinistre SVM (prise en charge à partir d' ONTAP 9.14.1), vous devez mettre à jour la relation de reprise après sinistre SVM depuis le cluster de destination après avoir étendu le groupe de cohérence. Pour plus d'informations, consultez [Mettre à jour une relation de réplication manuellement](#) .
- Si vous utilisez NVMe avec ONTAP 9.17.1, vous ne pouvez pas modifier un groupe de cohérence.

Exemple 1. Étapes

System Manager

Depuis ONTAP 9.12.1, vous pouvez effectuer cette opération avec System Manager.

1. Sélectionnez **stockage > groupes de cohérence**.
2. Sélectionnez le groupe de cohérence à modifier.
3. Si vous modifiez un seul groupe de cohérence, en haut du menu **volumes**, sélectionnez **plus**, puis **plus** pour ajouter un volume.
Si vous modifiez un groupe de cohérence enfant, identifiez le groupe de cohérence parent à modifier. Cliquez sur le bouton **>** pour afficher les groupes de cohérence enfant, puis sélectionnez **:** en regard du nom du groupe de cohérence enfant à modifier. Dans ce menu, sélectionnez **développer**.
4. Sélectionnez jusqu'à 16 volumes à ajouter au groupe de cohérence.
5. Sélectionnez **Enregistrer**. Une fois l'opération terminée, affichez les nouveaux volumes ajoutés dans le menu **volumes** du groupe de cohérence.

CLI

Depuis la version ONTAP 9.14.1, vous pouvez ajouter des volumes à un groupe de cohérence à l'aide de l'interface de ligne de commandes ONTAP.

Avant de commencer

- Vous devez avoir le niveau de privilège admin pour effectuer cette tâche.
- À partir d'ONTAP 9.15.1, tout utilisateur disposant de privilèges d'administrateur peut effectuer cette tâche. Dans ONTAP 9.14.1, vous devez être administrateur de cluster ou de SVM pour effectuer cette tâche.

Ajouter des volumes existants

1. Exécutez la commande suivante. Le **-volumes** le paramètre accepte une liste de volumes séparés par une virgule.



Inclure uniquement le **-parent-consistency-group** paramètre si le groupe de cohérence appartient à une relation hiérarchique.

```
consistency-group volume add -vserver svm_name -consistency-group  
consistency_group_name -parent-consistency-group parent_consistency_group  
-volume volumes
```

Ajouter de nouveaux volumes

La procédure d'ajout de nouveaux volumes dépend du protocole que vous utilisez.



Inclure uniquement le **-parent-consistency-group** paramètre si le groupe de cohérence est dans une relation hiérarchique.

- Pour ajouter de nouveaux volumes sans les exporter :

```
consistency-group volume create -vserver SVM_name -consistency-group  
child_consistency_group -parent-consistency-group existingParentCg -volume
```

```
volume_name -size size
```

- Pour ajouter de nouveaux volumes NFS :

```
consistency-group volume create -vserver SVM_name -consistency-group  
consistency-group-name -volume volume-prefix -volume-count number -size  
size -export-policy policy_name
```

- Pour ajouter de nouveaux volumes SAN :

```
consistency-group volume create -vserver SVM_name -consistency-group  
consistency-group-name -lun lun_name -size size -lun-count number -igroup  
igroup_name
```

- Pour ajouter de nouveaux espaces de noms NVMe :

```
consistency-group volume create -vserver SVM_name -consistency-group  
consistency_group_name -namespace namespace_name -volume-count number  
-namespace-count number -size size -subsystem subsystem_name
```

Supprimez des volumes d'un groupe de cohérence

Les volumes supprimés d'un groupe de cohérence ne sont pas supprimés. Ils restent actifs dans le cluster.

Description de la tâche

- Vous ne pouvez pas supprimer des volumes d'un groupe de cohérence dans une relation de synchronisation active SnapMirror ou de reprise d'activité de SVM. Vous devez d'abord supprimer la relation SnapMirror active Sync pour modifier le groupe de cohérence, puis rétablir la relation.
- Si un groupe de cohérence ne contient aucun volume après l'opération de suppression, le groupe de cohérence est supprimé.
- Lorsqu'un volume est supprimé d'un groupe de cohérence, les snapshots existants du groupe de cohérence restent conservés, mais sont considérés comme non valides. Les snapshots existants ne peuvent pas être utilisés pour restaurer le contenu d'un groupe de cohérence. Les snapshots granulaires par volume restent valides.
- Si vous supprimez un volume du cluster, il est automatiquement supprimé du groupe de cohérence.
- Pour modifier la configuration d'un groupe de cohérence dans ONTAP 9.10.1 ou 9.11.1, vous devez supprimer ce groupe de cohérence, puis en créer un nouveau avec les volumes membres souhaités.
- La suppression d'un volume du cluster le supprimera automatiquement du groupe de cohérence.

System Manager

Depuis ONTAP 9.12.1, vous pouvez effectuer cette opération avec System Manager.

Étapes

1. Sélectionnez **stockage > groupes de cohérence**.
2. Sélectionnez le groupe de cohérence enfant ou unique à modifier.
3. Dans le menu **volumes**, sélectionnez les cases à cocher en regard des volumes individuels que vous souhaitez supprimer du groupe de cohérence.
4. Sélectionnez **Supprimer des volumes du groupe de cohérence**.
5. Confirmez que vous avez compris que la suppression des volumes entraînera la non-validité de tous les snapshots du groupe de cohérence et sélectionnez **Supprimer**.

CLI

Depuis la version ONTAP 9.14.1, vous pouvez supprimer des volumes d'un groupe de cohérence à l'aide de l'interface de ligne de commandes.

Avant de commencer

- Vous devez avoir le niveau de privilège admin pour effectuer cette tâche.
- À partir d'ONTAP 9.15.1, tout utilisateur disposant de privilèges d'administrateur peut effectuer cette tâche. Dans ONTAP 9.14.1, vous devez être administrateur de cluster ou de SVM pour effectuer cette tâche.

Étape

1. Supprimer les volumes. Le **-volumes** le paramètre accepte une liste de volumes séparés par une virgule.

Inclure uniquement le **-parent-consistency-group** paramètre si le groupe de cohérence appartient à une relation hiérarchique.

```
consistency-group volume remove -vserver SVM_name -consistency-group  
consistency_group_name -parent-consistency-group  
parent_consistency_group_name -volume volumes
```

Déplacez des volumes entre les groupes de cohérence

Depuis la version ONTAP 9.13.1, vous pouvez déplacer des volumes entre des groupes de cohérence enfants qui partagent un parent.

Description de la tâche

- Vous pouvez uniquement déplacer des volumes entre des groupes de cohérence imbriqués sous le même groupe de cohérence parent.
- Les snapshots de groupes de cohérence existants ne sont plus valides et ne sont plus accessibles en tant que snapshots de groupes de cohérence. Les snapshots de volumes individuels restent valides.
- Les snapshots du groupe de cohérence parent restent valides.
- Si vous déplacez tous les volumes hors d'un groupe de cohérence enfant, ce groupe de cohérence est supprimé.

- Les modifications apportées à un groupe de cohérence doivent être respectées [limites des groupes de cohérence](#).

System Manager

Depuis ONTAP 9.12.1, vous pouvez effectuer cette opération avec System Manager.

Étapes

1. Sélectionnez **stockage > groupes de cohérence**.
2. Sélectionnez le groupe de cohérence parent contenant les volumes à déplacer. Recherchez le groupe de cohérence enfant, puis développez le menu **volumes**. Sélectionnez les volumes à déplacer.
3. Sélectionnez **déplacer**.
4. Indiquez si vous souhaitez déplacer les volumes vers un nouveau groupe de cohérence ou un groupe existant.
 - a. Pour déplacer le groupe de cohérence vers un groupe existant, sélectionnez **groupe de cohérence enfant existant**, puis choisissez le nom du groupe de cohérence dans le menu déroulant.
 - b. Pour passer à un nouveau groupe de cohérence, sélectionnez **Nouveau groupe de cohérence enfant**. Indiquez le nom du nouveau groupe de cohérence enfant et sélectionnez un type de composant.
5. Sélectionnez **déplacer**.

CLI

Depuis la version ONTAP 9.14.1, vous pouvez déplacer des volumes entre des groupes de cohérence à l'aide de l'interface de ligne de commandes ONTAP.

Avant de commencer

- Vous devez avoir le niveau de privilège admin pour effectuer cette tâche.
- À partir d' ONTAP 9.15.1, tout utilisateur disposant de privilèges d'administrateur peut effectuer cette tâche. Dans ONTAP 9.14.1, vous devez être administrateur de cluster ou de SVM pour effectuer cette tâche.

Déplacez les volumes vers un nouveau groupe de cohérence enfant

1. La commande suivante crée un nouveau groupe de cohérence enfant dans lequel sont situés les volumes désignés.

Lorsque vous créez le nouveau groupe de cohérence, vous pouvez désigner de nouvelles règles de snapshot, de QoS et de hiérarchisation.

```
consistency-group volume reassign -vserver SVM_name -consistency-group source_child_consistency_group -parent-consistency-group parent_consistency_group -volume volumes -new-consistency-group consistency_group_name [-snapshot-policy policy -qos-policy policy -tiering -policy policy]
```

Déplacez les volumes vers un groupe de cohérence enfant existant

1. Réaffectez les volumes. Le **-volumes** le paramètre accepte une liste de noms de volumes séparés par des virgules.

```
consistency-group volume reassign -vserver SVM_name -consistency-group source_child_consistency_group -parent-consistency-group parent_consistency_group -volume volumes -to-consistency-group
```

Informations associées

- [Limites des groupes de cohérence](#)
- [Cloner un groupe de cohérence](#)

Modifier la géométrie du groupe de cohérence ONTAP

Depuis la version ONTAP 9.13.1, vous pouvez modifier la géométrie d'un groupe de cohérence. La modification de la géométrie d'un groupe de cohérence vous permet de modifier la configuration des groupes de cohérence enfant ou parent sans interrompre les opérations d'E/S en cours.

La modification de la géométrie d'un groupe de cohérence a un impact sur les snapshots existants du groupe de cohérence. Pour plus de détails, reportez-vous à la modification spécifique de la géométrie que vous souhaitez effectuer.



Vous ne pouvez pas modifier la géométrie d'un groupe de cohérence configuré avec une règle de protection à distance. Vous devez d'abord rompre la relation de protection, modifier la géométrie, puis restaurer la protection à distance.

Ajouter un nouveau groupe de cohérence enfant

Depuis la version ONTAP 9.13.1, vous pouvez ajouter un nouveau groupe de cohérence enfant à un groupe de cohérence parent existant.

Description de la tâche

- Un groupe de cohérence parent peut contenir cinq groupes de cohérence enfant au maximum. Voir [limites des groupes de cohérence](#) pour les autres limites.
- Vous ne pouvez pas ajouter un groupe de cohérence enfant à un seul groupe de cohérence. Vous devez d'abord [\[promouvoir\]](#) groupe de cohérence, vous pouvez ensuite ajouter un groupe de cohérence enfant.
- Les snapshots existants du groupe de cohérence capturés avant l'opération d'extension seront considérés comme partiels. Toute opération de restauration basée sur ce snapshot reflète le groupe de cohérence à l'instant présent du snapshot.

Exemple 2. Étapes

System Manager

Depuis ONTAP 9.13.1, vous pouvez effectuer cette opération avec System Manager.

Ajouter un nouveau groupe de cohérence enfant

1. Sélectionnez **stockage > groupes de cohérence**.
2. Sélectionnez le groupe de cohérence parent auquel vous souhaitez ajouter un groupe de cohérence enfant.
3. En regard du nom du groupe de cohérence parent, sélectionnez **plus** puis **Ajouter un nouveau groupe de cohérence enfant**.
4. Indiquez le nom du groupe de cohérence.
5. Indiquez si vous souhaitez ajouter des volumes nouveaux ou existants.
 - a. Si vous ajoutez des volumes existants, sélectionnez **volumes existants** puis choisissez les volumes dans le menu déroulant.
 - b. Si vous ajoutez de nouveaux volumes, sélectionnez **nouveaux volumes** puis indiquez le nombre de volumes et leur taille.
6. Sélectionnez **Ajouter**.

CLI

Depuis la version ONTAP 9.14.1, vous pouvez ajouter un groupe de cohérence enfant via l'interface de ligne de commandes ONTAP.

Avant de commencer

- Vous devez avoir le niveau de privilège admin pour effectuer cette tâche.
- À partir d'ONTAP 9.15.1, tout utilisateur disposant de privilèges d'administrateur peut effectuer cette tâche. Dans ONTAP 9.14.1, vous devez être administrateur de cluster ou de SVM pour effectuer cette tâche.

Ajoutez un groupe de cohérence enfant avec les nouveaux volumes

1. Créez le nouveau groupe de cohérence. Indiquez des valeurs pour le nom du groupe de cohérence, le préfixe de volume, le nombre de volumes, la taille du volume, le service de stockage, et nom de la règle d'export :

```
consistency-group create -vserver SVM_name -consistency-group  
consistency_group -parent-consistency-group parent_consistency_group  
-volume-prefix prefix -volume-count number -size size -storage-service  
service -export-policy policy_name
```

Ajoutez un groupe de cohérence enfant avec les volumes existants

1. Créez le nouveau groupe de cohérence. Le **volumes** le paramètre accepte une liste de noms de volumes séparés par des virgules.

```
consistency-group create -vserver SVM_name -consistency-group  
new_consistency_group -parent-consistency-group parent_consistency_group  
-volumes volume
```

Détacher un groupe de cohérence enfant

Depuis la version ONTAP 9.13.1, vous pouvez supprimer un groupe de cohérence enfant de son groupe de cohérence parent et le convertir en groupe de cohérence individuel.

Description de la tâche

- Le détachement d'un groupe de cohérence enfant rend les snapshots du groupe de cohérence parent non valides et inaccessibles. Les snapshots granulaires de volume restent valides.
- Les snapshots existants du groupe de cohérence individuel restent valides.
- Cette opération échoue si un groupe de cohérence unique existant porte le même nom que le groupe de cohérence enfant que vous souhaitez détacher. Si ce scénario se produit, vous devez renommer le groupe de cohérence lorsque vous le détachez.

Exemple 3. Étapes

System Manager

Depuis ONTAP 9.13.1, vous pouvez effectuer cette opération avec System Manager.

Détacher un groupe de cohérence enfant

- Sélectionnez **stockage > groupes de cohérence**.
- Sélectionnez le groupe de cohérence parent contenant l'enfant à détacher.
- En regard du groupe de cohérence enfant à détacher, sélectionnez **plus** puis **détacher du parent**.
- Si vous le souhaitez, renommez le groupe de cohérence et sélectionnez un type d'application.
- Sélectionnez **détacher**.

CLI

Depuis la version ONTAP 9.14.1, vous pouvez détacher un groupe de cohérence enfant à l'aide de l'interface de ligne de commandes ONTAP.

Avant de commencer

- Vous devez avoir le niveau de privilège admin pour effectuer cette tâche.
- À partir d' ONTAP 9.15.1, tout utilisateur disposant de privilèges d'administrateur peut effectuer cette tâche. Dans ONTAP 9.14.1, vous devez être administrateur de cluster ou de SVM pour effectuer cette tâche.

Détacher un groupe de cohérence enfant

- Détachez le groupe de cohérence. Si vous le souhaitez, renommez le groupe de cohérence détaché avec le `-new-name` paramètre.

```
consistency-group detach -vserver SVM_name -consistency-group  
child_consistency_group -parent-consistency-group parent_consistency_group  
[-new-name new_name]
```

Déplacez un groupe de cohérence unique existant sous un groupe de cohérence parent

À partir de la version ONTAP 9.13.1, vous pouvez convertir un groupe de cohérence existant en groupe de cohérence enfant. Au cours de l'opération de déplacement, vous pouvez déplacer le groupe de cohérence

sous un groupe de cohérence parent existant ou créer un nouveau groupe de cohérence parent.

Description de la tâche

- Le groupe de cohérence parent doit avoir au moins quatre enfants. Un groupe de cohérence parent peut contenir cinq groupes de cohérence enfant au maximum. Voir [limites des groupes de cohérence](#) pour les autres limites.
- Les instantanés existants du groupe de cohérence *parent* capturés avant cette opération sont considérés comme partiels. Toute opération de restauration basée sur l'un de ces snapshots reflète le groupe de cohérence à un point dans le temps du Snapshot.
- Les snapshots de groupes de cohérence existants d'un seul groupe de cohérence restent valides.

Exemple 4. Étapes

System Manager

Depuis ONTAP 9.13.1, vous pouvez effectuer cette opération avec System Manager.

Déplacez un groupe de cohérence unique existant sous un groupe de cohérence parent

1. Sélectionnez **stockage > groupes de cohérence**.
2. Sélectionnez le groupe de cohérence à convertir.
3. Sélectionnez **plus puis déplacer sous un autre groupe de cohérence**.
4. Si vous le souhaitez, indiquez un nouveau nom pour le groupe de cohérence et sélectionnez un type de composant. Par défaut, le type de composant sera autre.
5. Indiquez si vous souhaitez migrer vers un groupe de cohérence parent existant ou créer un nouveau groupe de cohérence parent :
 - a. Pour migrer vers un groupe de cohérence parent existant, sélectionnez **groupe de cohérence existant**, puis choisissez le groupe de cohérence dans le menu déroulant.
 - b. Pour créer un nouveau groupe de cohérence parent, sélectionnez **Nouveau groupe de cohérence**, puis indiquez le nom du nouveau groupe de cohérence.
6. Sélectionnez **déplacer**.

CLI

Depuis la version ONTAP 9.14.1, vous pouvez déplacer un groupe de cohérence unique sous un groupe de cohérence parent à l'aide de l'interface de ligne de commandes ONTAP.

Avant de commencer

- Vous devez avoir le niveau de privilège admin pour effectuer cette tâche.
- À partir d' ONTAP 9.15.1, tout utilisateur disposant de privilèges d'administrateur peut effectuer cette tâche. Dans ONTAP 9.14.1, vous devez être administrateur de cluster ou de SVM pour effectuer cette tâche.

Déplacez un groupe de cohérence sous un nouveau groupe de cohérence parent

1. Créez le groupe de cohérence parent. Le **-consistency-groups** ce paramètre va migrer tous les groupes de cohérence existants vers le nouveau parent.

```
consistency-group attach -vserver svm_name -consistency-group  
parent_consistency_group -consistency-groups child_consistency_group
```

Déplacez un groupe de cohérence sous un groupe de cohérence existant

1. Déplacer le groupe de cohérence :

```
consistency-group add -vserver SVM_name -consistency-group  
consistency_group -parent-consistency-group parent_consistency_group
```

Promouvoir un groupe de cohérence enfant

Depuis la version ONTAP 9.13.1, vous pouvez promouvoir un groupe de cohérence unique en tant que groupe de cohérence parent. Lorsque vous promouvez le groupe de cohérence unique en parent, vous créez également un nouveau groupe de cohérence enfant qui hérite de tous les volumes du groupe de cohérence

unique d'origine.

Description de la tâche

- Pour convertir un groupe de cohérence enfant en groupe de cohérence parent, vous devez d'abord le faire [\[detach\]](#) le groupe de cohérence enfant doit ensuite suivre la procédure suivante.
- Les snapshots existants du groupe de cohérence restent valides après la promotion du groupe de cohérence.

System Manager

Depuis ONTAP 9.13.1, vous pouvez effectuer cette opération avec System Manager.

Promouvoir un groupe de cohérence enfant

1. Sélectionnez **stockage > groupes de cohérence**.
2. Sélectionnez le groupe de cohérence à promouvoir.
3. Sélectionnez **plus** puis **promouvoir en groupe de cohérence parent**.
4. Entrez un **Nom** et sélectionnez un **Type de composant** pour le groupe de cohérence enfant.
5. Sélectionnez **promouvoir**.

CLI

Depuis la version ONTAP 9.14.1, vous pouvez déplacer un groupe de cohérence unique sous un groupe de cohérence parent à l'aide de l'interface de ligne de commandes ONTAP.

Avant de commencer

- Vous devez avoir le niveau de privilège admin pour effectuer cette tâche.
- À partir d'ONTAP 9.15.1, tout utilisateur disposant de privilèges d'administrateur peut effectuer cette tâche. Dans ONTAP 9.14.1, vous devez être administrateur de cluster ou de SVM pour effectuer cette tâche.

Promouvoir un groupe de cohérence enfant

1. Promouvoir le groupe de cohérence. Cette commande entraîne la création d'un groupe de cohérence parent et d'un groupe enfant.

```
consistency-group promote -vserver SVM_name -consistency-group  
existing_consistency_group -new-name new_child_consistency_group
```

Rétrograder un parent en un seul groupe de cohérence

Depuis la version ONTAP 9.13.1, vous pouvez rétrograder un groupe de cohérence parent en un seul groupe de cohérence. La rétrogradation du parent aplatis la hiérarchie du groupe de cohérence, supprimant tous les groupes de cohérence enfants associés. Tous les volumes du groupe de cohérence restent dans le nouveau groupe de cohérence unique.

Description de la tâche

- Les snapshots existants du groupe de cohérence *parent* restent valides après le rétrogradation vers une cohérence unique. Les snapshots existants de l'un des groupes de cohérence *enfant* associés de ce parent deviennent non valides lors de la rétrogradation. Les snapshots de volumes individuels du groupe de cohérence enfant restent accessibles sous forme de snapshots granulaires de volumes.

Exemple 5. Étapes

System Manager

Depuis ONTAP 9.13.1, vous pouvez effectuer cette opération avec System Manager.

Rétrograder un groupe de cohérence

1. Sélectionnez **stockage > groupes de cohérence**.
2. Sélectionnez le groupe de cohérence parent à rétrograder.
3. Sélectionnez **plus** puis **Rétrograder à un seul groupe de cohérence**.
4. Un avertissement vous informe que tous les groupes de cohérence enfants associés seront supprimés et que leurs volumes seront déplacés dans le nouveau groupe de cohérence unique. Sélectionnez **Rétrograder** pour confirmer que vous comprenez l'impact.

CLI

Depuis la version ONTAP 9.14.1, vous pouvez rétrograder un groupe de cohérence à l'aide de l'interface de ligne de commandes ONTAP.

Avant de commencer

- Vous devez avoir le niveau de privilège admin pour effectuer cette tâche.
- À partir d'ONTAP 9.15.1, tout utilisateur disposant de privilèges d'administrateur peut effectuer cette tâche. Dans ONTAP 9.14.1, vous devez être administrateur de cluster ou de SVM pour effectuer cette tâche.

Rétrograder un groupe de cohérence

1. Rétrograder le groupe de cohérence. Utilisez l'option `-new-name` paramètre permettant de renommer le groupe de cohérence.

```
consistency-group demote -vserver SVM_name -consistency-group  
parent_consistency_group [-new-name new_consistency_group_name]
```

Modifier les balises d'application et de composant du groupe de cohérence ONTAP

Depuis la version ONTAP 9.12.1, les groupes de cohérence prennent en charge le balisage des composants et des applications. Les balises d'application et de composant sont un outil de gestion qui vous permet de filtrer et d'identifier différentes charges de travail dans vos groupes de cohérence.

Description de la tâche

Les groupes de cohérence proposent deux types de balises :

- **Balises d'application** : elles s'appliquent aux groupes de cohérence individuel et parent. Les balises d'application fournissent un étiquetage pour les charges de travail telles que MongoDB, Oracle ou SQL Server. La balise d'application par défaut pour les groupes de cohérence est autre.
- **Balises de composant** : Les enfants des groupes de cohérence hiérarchiques ont des balises de composant au lieu de balises d'application. Les options pour les balises de composant sont « données », « journaux » ou « autre ». La valeur par défaut est autre.

Lors de la création de groupes de cohérence ou après la création de groupes de cohérence, vous pouvez appliquer les balises.



Si le groupe de cohérence possède une relation de synchronisation active SnapMirror, vous devez utiliser **Other** comme balise d'application ou de composant.

Étapes

Depuis ONTAP 9.12.1, vous pouvez modifier les balises d'application et de composant à l'aide de System Manager. Depuis ONTAP 9.14.1, vous pouvez modifier les balises d'application et de composant à l'aide de l'interface de ligne de commande ONTAP.

System Manager

1. Sélectionnez **stockage > groupes de cohérence**.
2. Sélectionnez le groupe de cohérence dont vous souhaitez modifier la balise. Sélectionnez en regard du nom du groupe de cohérence, puis **Edit**.
3. Dans le menu déroulant, choisissez la balise d'application ou de composant appropriée.
4. Sélectionnez **Enregistrer**.

CLI

Depuis la version ONTAP 9.14.1, vous pouvez modifier la balise d'application ou de composant d'un groupe de cohérence existant à l'aide de l'interface de ligne de commandes ONTAP.

Avant de commencer

- Vous devez avoir le niveau de privilège admin pour effectuer cette tâche.
- À partir d'ONTAP 9.15.1, tout utilisateur disposant de priviléges d'administrateur peut effectuer cette tâche. Dans ONTAP 9.14.1, vous devez être administrateur de cluster ou de SVM pour effectuer cette tâche.

Modifier la balise d'application

1. Les balises d'application acceptent un nombre limité de chaînes prédéfinies. Pour afficher la liste des chaînes acceptées, exécutez la commande suivante :
`consistency-group modify -vserver svm_name -consistency-group
consistency_group -application-type ?`
2. Choisissez la chaîne appropriée dans le résultat, puis modifiez le groupe de cohérence :
`consistency-group modify -vserver svm_name -consistency-group
consistency_group -application-type application_type`

Modifier la balise du composant

1. Modifier le type de composant. Le type de composant peut être données, journaux ou autre. Si vous utilisez la synchronisation active SnapMirror, celle-ci doit être « autre ».
`consistency-group modify -vserver svm -consistency-group
child_consistency_group -parent-consistency-group parent_consistency_group
-application-component-type [data|logs|other]`

Cloner un groupe de cohérence ONTAP

Depuis la version ONTAP 9.12.1, vous pouvez cloner un groupe de cohérence pour créer

une copie du groupe de cohérence et de son contenu. Le clonage d'un groupe de cohérence crée une copie de la configuration de groupe de cohérence, de ses métadonnées telles que le type d'application, et de tous les volumes et leur contenu tels que les fichiers, les répertoires, les LUN ou les espaces de noms NVMe.

Description de la tâche

Lors du clonage d'un groupe de cohérence, vous pouvez le cloner avec la configuration en cours, mais avec le contenu des volumes tel qu'il est ou basé sur un snapshot de groupe de cohérence existant.

Le clonage d'un groupe de cohérence est pris en charge uniquement pour l'ensemble du groupe de cohérence. Vous ne pouvez pas cloner un groupe de cohérence enfant individuel dans une relation hiérarchique : seule la configuration complète des groupes de cohérence peut être clonée.

Lorsque vous clonez un groupe de cohérence, les composants suivants ne sont pas clonés :

- IGroups
- Mappages de LUN
- Sous-systèmes NVMe
- Mappages de sous-systèmes d'espace de noms NVMe

Avant de commencer

- Lorsque vous clonez un groupe de cohérence, ONTAP ne crée pas de partages SMB pour les volumes clonés si aucun nom de partage n'est spécifié. * Les groupes de cohérence clonés ne sont pas montés si aucun chemin de jonction n'est spécifié.
- Si vous tentez de cloner un groupe de cohérence à partir d'un snapshot qui ne reflète pas les volumes constituants actuels du groupe de cohérence, l'opération échoue.
- Une fois que vous avez cloné un groupe de cohérence, vous devez effectuer l'opération de mappage appropriée.

Reportez-vous à la section [Mappez les igroups sur plusieurs LUN](#) ou [Mappez un namespace NVMe à un sous-système](#) pour en savoir plus.

- Le clonage d'un groupe de cohérence n'est pas pris en charge pour un groupe de cohérence dans une relation de synchronisation active SnapMirror ou avec des volumes DP associés.

System Manager

Étapes

1. Sélectionnez **stockage > groupes de cohérence**.
2. Sélectionnez le groupe de cohérence à cloner dans le menu **Groupe de cohérence**.
3. En haut à droite de la page de présentation du groupe de cohérence, sélectionnez **Clone**.
4. Indiquez un nom pour le nouveau groupe de cohérence cloné ou acceptez le nom par défaut.
 - a. Choisissez si vous souhaitez activer "**Provisionnement fin**".
 - b. Choisissez **Split Clone** si vous souhaitez dissocier le groupe de cohérence de sa source et allouer de l'espace disque supplémentaire au groupe de cohérence cloné.
5. Pour cloner le groupe de cohérence dans son état actuel, choisissez **Ajouter un nouvel instantané**.

Pour cloner le groupe de cohérence en fonction d'un snapshot, choisissez **utiliser un snapshot existant**. La sélection de cette option ouvre un nouveau sous-menu. Choisissez le snapshot que vous souhaitez utiliser comme base pour l'opération de clonage.

6. Sélectionnez **Clone**.

7. Retournez au menu **Groupe de cohérence** pour confirmer que votre groupe de cohérence a été cloné.

CLI

Depuis la version ONTAP 9.14.1, vous pouvez cloner un groupe de cohérence à l'aide de l'interface de ligne de commandes et des informations d'identification d'administrateur du cluster.

Avant de commencer

- Vous devez avoir le niveau de privilège admin pour effectuer cette tâche.
- À partir d'ONTAP 9.15.1, tout utilisateur disposant de privilèges d'administrateur peut effectuer cette tâche. Dans ONTAP 9.14.1, vous devez être administrateur de cluster ou de SVM pour effectuer cette tâche.

Cloner un groupe de cohérence

1. `consistency-group clone create``La commande clone le groupe de cohérence à l'état instantané actuel. Pour baser l'opération de clonage sur un snapshot, incluez le `~-source-snapshot` paramètre.

```
consistency-group clone create -vserver svm_name -consistency-group clone_name -source-consistency-group consistency_group_name [-source-snapshot snapshot_name]
```

Pour en savoir plus, `consistency-group clone create` consultez le "[Référence de commande ONTAP](#)".

Étapes suivantes

- [Mappez les igroups sur plusieurs LUN](#)
- [Mappez un namespace NVMe à un sous-système](#)

Supprimer un groupe de cohérence ONTAP

Si vous décidez de ne plus avoir besoin d'un groupe de cohérence, vous pouvez le supprimer.

Description de la tâche

- La suppression d'un groupe de cohérence supprime l'instance du groupe de cohérence et n'a _pas d'impact sur les volumes ou les LUN constitutifs. Si vous supprimez un groupe de cohérence, les snapshots présents sur chaque volume ne sont plus supprimés. En revanche, ils ne sont plus accessibles en tant que snapshots de groupes de cohérence. Toutefois, les snapshots peuvent continuer à être gérés comme des snapshots granulaires de volume ordinaire.
- ONTAP supprime automatiquement un groupe de cohérence si tous les volumes du groupe de cohérence sont supprimés.
- La suppression d'un groupe de cohérence parent entraîne la suppression de tous les groupes de cohérence enfant associés.
- Si vous utilisez une version de ONTAP comprise entre 9.10.1 et 9.12.0, les volumes ne peuvent être supprimés d'un groupe de cohérence que si le volume lui-même est supprimé, auquel cas le volume est automatiquement supprimé du groupe de cohérence. Depuis la version ONTAP 9.12.1, vous pouvez supprimer des volumes d'un groupe de cohérence sans le supprimer. Pour plus d'informations sur ce processus, reportez-vous à la section [Modifier un groupe de cohérence](#).

Exemple 6. Étapes

System Manager

1. Sélectionnez **stockage > groupes de cohérence**.
2. Sélectionnez le groupe de cohérence à supprimer.
3. En regard du nom du groupe de cohérence, sélectionnez  , puis **Delete**.

CLI

Depuis la version ONTAP 9.14.1, vous pouvez supprimer un groupe de cohérence à l'aide de l'interface de ligne de commandes.

Avant de commencer

- Vous devez avoir le niveau de privilège admin pour effectuer cette tâche.
- À partir d' ONTAP 9.15.1, tout utilisateur disposant de privilèges d'administrateur peut effectuer cette tâche. Dans ONTAP 9.14.1, vous devez être administrateur de cluster ou de SVM pour effectuer cette tâche.

Supprimez un groupe de cohérence

1. Supprimez le groupe de cohérence :

```
consistency-group delete -vserver svm_name -consistency-group  
consistency_group_name
```

Informations sur le copyright

Copyright © 2026 NetApp, Inc. Tous droits réservés. Imprimé aux États-Unis. Aucune partie de ce document protégé par copyright ne peut être reproduite sous quelque forme que ce soit ou selon quelque méthode que ce soit (graphique, électronique ou mécanique, notamment par photocopie, enregistrement ou stockage dans un système de récupération électronique) sans l'autorisation écrite préalable du détenteur du droit de copyright.

Les logiciels dérivés des éléments NetApp protégés par copyright sont soumis à la licence et à l'avis de non-responsabilité suivants :

CE LOGICIEL EST FOURNI PAR NETAPP « EN L'ÉTAT » ET SANS GARANTIES EXPRESSES OU TACITES, Y COMPRIS LES GARANTIES TACITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, QUI SONT EXCLUES PAR LES PRÉSENTES. EN AUCUN CAS NETAPP NE SERA TENU POUR RESPONSABLE DE DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, ACCESSOIRES, PARTICULIERS OU EXEMPLAIRES (Y COMPRIS L'ACHAT DE BIENS ET DE SERVICES DE SUBSTITUTION, LA PERTE DE JOUSSANCE, DE DONNÉES OU DE PROFITS, OU L'INTERRUPTION D'ACTIVITÉ), QUELLES QU'EN SOIENT LA CAUSE ET LA DOCTRINE DE RESPONSABILITÉ, QU'IL S'AGISSE DE RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE, STRICTE OU DÉLICTUELLE (Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE OU AUTRE) DÉCOULANT DE L'UTILISATION DE CE LOGICIEL, MÊME SI LA SOCIÉTÉ A ÉTÉ INFORMÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES.

NetApp se réserve le droit de modifier les produits décrits dans le présent document à tout moment et sans préavis. NetApp décline toute responsabilité découlant de l'utilisation des produits décrits dans le présent document, sauf accord explicite écrit de NetApp. L'utilisation ou l'achat de ce produit ne concède pas de licence dans le cadre de droits de brevet, de droits de marque commerciale ou de tout autre droit de propriété intellectuelle de NetApp.

Le produit décrit dans ce manuel peut être protégé par un ou plusieurs brevets américains, étrangers ou par une demande en attente.

LÉGENDE DE RESTRICTION DES DROITS : L'utilisation, la duplication ou la divulgation par le gouvernement sont sujettes aux restrictions énoncées dans le sous-paragraphe (b)(3) de la clause Rights in Technical Data-Noncommercial Items du DFARS 252.227-7013 (février 2014) et du FAR 52.227-19 (décembre 2007).

Les données contenues dans les présentes se rapportent à un produit et/ou service commercial (tel que défini par la clause FAR 2.101). Il s'agit de données propriétaires de NetApp, Inc. Toutes les données techniques et tous les logiciels fournis par NetApp en vertu du présent Accord sont à caractère commercial et ont été exclusivement développés à l'aide de fonds privés. Le gouvernement des États-Unis dispose d'une licence limitée irrévocable, non exclusive, non cessible, non transférable et mondiale. Cette licence lui permet d'utiliser uniquement les données relatives au contrat du gouvernement des États-Unis d'après lequel les données lui ont été fournies ou celles qui sont nécessaires à son exécution. Sauf dispositions contraires énoncées dans les présentes, l'utilisation, la divulgation, la reproduction, la modification, l'exécution, l'affichage des données sont interdits sans avoir obtenu le consentement écrit préalable de NetApp, Inc. Les droits de licences du Département de la Défense du gouvernement des États-Unis se limitent aux droits identifiés par la clause 252.227-7015(b) du DFARS (février 2014).

Informations sur les marques commerciales

NETAPP, le logo NETAPP et les marques citées sur le site <http://www.netapp.com/TM> sont des marques déposées ou des marques commerciales de NetApp, Inc. Les autres noms de marques et de produits sont des marques commerciales de leurs propriétaires respectifs.